

Objet de la réunion :	Révision PLU de Pont-A-Marcq		CR n°	10
Date & lieu :	30/11/2020	Mairie		
Rédacteur :	TOMCZAK		Nbr de page :	4
Diffusé le :	01/12/2020			

Entité	Nom	Prénom	Adresse mail	Téléphone	Présent	Diffusion
VCNDF	TOMCZAK	Ludovic	ltomczak@verdi-ingenierie.fr	0320817875	P	D
	COCHETEUX	Jérome	jcocheteux@verdi-ingenierie.fr		P	D
Mairie	DANION	Marie	mdanion@ville-pontamarcq.fr	0607278323	P	D
	CLAISSE	Fernand	fclaisse@ville-pontamarcq.fr		P	D
	CLEMENT	Sylvain	sclement@ville-pontamarcq.fr		P	D
	HYEANS	Romain	rhyeans@ville-pontamarcq.fr		P	D
	PERILLIAT	Jean-Marie	jimperilliat@ville-pontamarcq.fr		P	D
	MATTON	Philippe	pmatton@ville-pontamarcq.fr		P	D

Ordre du jour :

- Reprise du PLU de PONT-A-MARCQ
- Rappel des enjeux
- Les nouveaux éléments à intégrer
- Des secteurs de projets à réinterroger
- Le nouveau calendrier

Opération :		PLU PONT A MARCQ	CR n°	9
Sujets abordés			Action	
			Date	Concerne
1	M TOMCZAK rappelle les objectifs et le contexte de la révision du PLU.			
2	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique socio-démographique</p> <p>M TOMCZAK dresse l'état des lieux concernant l'évolution socio démographique. Une nécessaire mise à jour des données sera à effectuer notamment au regard des derniers chiffres de l'INSEE.</p> <p>Il est indiqué que la croissance observée des dernières années est à mettre en lien avec les possibilités d'urbanisme offertes dans le précédent document d'urbanisme mais n'est pas en phase avec le projet politique qui s'oriente davantage vers une préservation du cadre de vie, de l'environnement et des zones agricoles et naturelles. L'objectif est de garder une identité rurale pour la commune.</p> <p>La commune indique que le dernier recensement doit être mis à jour mais afficherait une population se rapprochant des 3000 habitants.</p>			
3	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique logements</p> <p>Les pics de production de logements correspondent à la réalisation d'opérations d'ensemble. La commune indique que de nouvelles opérations sont en cours sur le territoire et qu'une demande a été faite auprès de VILOGIA afin de connaître la répartition démographique sur les logements. La commune transmettra les éléments au bureau d'études pour intégration au dossier. Les typologies réalisées dans le cadre des dernières opérations répondent à l'enjeu de diversification des logements au regard des évolutions de la structure de la population.</p>		Au plus tôt	Commune
4	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique consommation foncière</p> <p>L'ensemble des dernières opérations ainsi que les éventuelles demandes de PC individuels devront être intégrées aux calculs des hypothèses de croissance démographique afin de déterminer le besoin en termes de création de logements. La commune transmettra les éléments.</p> <p>Au regard de la volonté communale, VCNDF indique que le projet démographique actuellement de +12% de population à l'horizon du PLU devra être revu. Cela nécessite de réinterroger les sites de projets (Cf. point 8).</p>		Au plus tôt	Commune
5	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique économie</p> <p>Le constat et les enjeux sont partagés par la commune.</p>			
6	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique environnement, agricole et paysage</p> <p>La commune précise que les terres concernées par l'extension à vocation économique pour le développement de l'Intermarché ont été achetées par la société soit 1.7ha.</p> <p>Le maintien de cette zone nécessite la réalisation d'un dossier loi Barnier afin de réduire la bande d'inconstructibilité.</p> <p>La commune prendra contact avec le porteur de projet et reviendra vers VCNDF.</p>		Au plus tôt	Commune
7	<p><u>Intégration du devenir du site Agfa Gevaert :</u></p> <p>La cessation de cette activité est un point crucial à intégrer au sein des réflexions du PLU. M le Maire indique que des pistes de reprise de l'activité ont été évoquées. A ce jour les projets de reprise n'ont pas abouti.</p> <p>M. le Maire indique que la CCPC va se prononcer prochainement sur la reprise du site.</p> <p>VCNDF indique qu'il est nécessaire de connaître l'avancée sur ce sujet et le positionnement de l'intercommunalité avant le débat sur le nouveau PADD.</p> <p>D'après les premiers échanges, la vocation du site resterait à vocation économique et devra éventuellement permettre l'implantation du siège de l'intercommunalité.</p> <p>La commune reviendra vers VCNDF sur le sujet.</p>			

Opération : PLU PONT A MARCQ		CR n°	9
8	<p><u>Les secteurs de projets :</u></p> <p>Au regard du projet politique, il sera proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De ne garder qu'une partie du secteur de MOLPAS afin d'accueillir un projet à vocation habitat. (emplacement et superficie à définir). A ce stade, la phase 3 est privilégiée. Il conviendra d'apporter une attention particulière sur les prescriptions réglementaires en matière de densité et de hauteur sur ce secteur. <p>La commune transmettra une cartographie des différents propriétaires sur ce secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer un STECAL naturel en lieu et place de la zone 1AU et UJ afin d'orienter l'occupation du secteur vers un parc public/des jardins partagés. Il est indiqué que l'usage des terres pour de l'agriculture est toujours possible avec un classement en zone N. En revanche, il ne sera pas possible de réaliser de construction agricole. - De réinterroger le classement du secteur rue de la planque à proximité immédiate du Pévèle parc. 	Au plus tôt	Commune
9	<p>M MATTON indique qu'un projet de création de 40 logements est en réflexion sur le site du château et demande s'il est possible de s'opposer au projet sur la base des documents réalisés jusqu'à présent.</p> <p>VCNDF indique qu'au regard de l'écriture actuelle du PADD, il n'est pas possible de surseoir à statuer.</p>		
9	<p><u>Les secteurs de projets :</u></p> <p>Le nouveau calendrier proposé par Verdi est retenu.</p> <p>La prochaine réunion est programmée le Vendredi 8 Janvier 2021 à 9h30 : Réunion de travail PADD</p>		

*Sans observations écrites une semaine après diffusion, le présent compte-rendu est accepté.
Il vaut convocation pour la prochaine réunion.*

Prochaine réunion : 08/01/2021
<p>Ordre du jour de la prochaine réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PADD